

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 24, no. 2 | Printemps 2012

À ne pas manquer !

**Dossier spécial du
FRAPRU
La ville change**

À lire en page 13

Un projet pour sauver l'église Saint-Jean-Baptiste

Par Agathe Légaré

La Fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste doit trouver d'ici 2020 plus de trois millions de dollars pour conserver et restaurer la vieille église Saint-Jean-Baptiste. Avec l'aval du diocèse, la corporation Ekklesia propose de transformer l'arrière de la nef en une immense salle polyvalente qui pourrait accueillir des congressistes et des gens d'affaires de l'extérieur de la ville de Québec.

Suite en page 2



**Une quincaillerie,
une fierté**

À lire en page 6

**Les gens d'affaires
à la croisée des
chemins**

Page 3

**Groupe de partage,
entre femmes**

Page 12

Mots croisés

Page 8

**Le Vélo boulevard dans
Saint-Jean-Baptiste :
les propositions du
Comité populaire**



À lire en pages centrales

Problème de logement?



Froid - Isolation - Infiltration - Problème de logement
- Mauvais propriétaire
Infiltration
- Hausse de loyer
Reprise de possession
- Dégâts
Hausse de loyer - Froid - Isolation
- Froid - Isolation
Courage - Mauvaise gestion
- Événement - Froid
Mauvaise propriété

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Anne-Florence Lepri et Yvon Boisclair.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Infographie : Vania Wright-Larin
Photographie : Étienne Grandmont
Mots croisés : Agathe Légaré
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Suite de la une

Oui, l'église Saint-Jean-Baptiste a des difficultés financières. Au 31 décembre 2011, les états financiers de la paroisse affichaient un déficit de 205 065 \$.

Ce n'est pas énorme, cela peut se résorber à la condition de trouver d'autres sources de revenus. L'arrivée d'argent additionnel urge d'autant plus que d'importants travaux de rénovation s'imposent pour sauver l'édifice même de l'église, vieux de 126 ans.

Des travaux de restauration de 10 millions d'ici 2020

L'abbé Pierre Gingras, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, énumère les travaux suivants : il faut solidifier les fondations le long de la rue Saint-Jean, refaire la fenestration extérieure, démonter, nettoyer et remonter les vitraux, replâtrer la voute au-dessus du maître-autel, restaurer l'orgue, etc. L'ensemble des réparations et de la restauration, y compris celle de l'orgue, s'élève à plus de dix millions de dollars.

Le gouvernement provincial ne peut financer la totalité des travaux, même si l'église est classée monument historique. La Fabrique doit s'aider elle-même pour pouvoir être aidée.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine peut accorder, en effet, des subventions couvrant jusqu'à 70 % du coût des travaux. La Fabrique doit payer les 30 % restants, soit un peu plus de trois millions.

Où trouver cet argent? Une corporation formée presque exclusivement de laïcs, la corporation Ekklesia, pense qu'il pourrait provenir des revenus de location d'une partie de l'église, qui serait réaménagée en une immense salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes à la fois.

L'église demeurera un lieu de culte et de liturgie et le sous-sol, un centre communautaire

Selon Monsieur Cyrille Gauvin-Francoeur, membre du conseil d'administration d'Ekklesia, la nouvelle salle serait aménagée principalement en enlevant les bancs de l'allée centrale, à la hauteur des autels latéraux. On installerait une aire de cuisine, des toilettes supplémentaires et un système d'éclairage et de

projection audio-visuel. On garderait l'ensemble du décor car le cachet du lieu importe autant que le nombre de places.

Un grand rideau de tulle séparerait la salle du reste de la nef, qui resterait consacrée au culte et à la liturgie de la religion catholique romaine. On conserverait tels quels le maître autel, le baldaquin, la chaire, l'orgue et les bancs nécessaires pour asseoir trois cents personnes en face du maître-autel.

Le sous-sol de l'église demeurerait tel quel et continuerait de servir de centre communautaire pour des groupes comme la Société Saint-Vincent-de-Paul, affirme Monsieur Louis Dumoulin, membre du conseil d'administration d'Ekklesia.

Projet Ekklesia : aller chercher « l'événementiel et le corporatif »

La salle multifonctionnelle pourrait accueillir de 500 à 600 personnes, surtout des congressistes et des gens d'affaires provenant la plupart du temps de l'extérieur de la ville de Québec. « Le corporatif, c'est rentable. Et de toute façon, il n'y a pas d'argent dans les alentours immédiats de l'église », affirment Messieurs Gauvin-Francoeur et Dumoulin qui attendent beaucoup d'une collaboration avec le Centre municipal des congrès et les grands hôtels.

La firme Desjardins Marketing stratégique procède actuellement à une étude de marché pour vérifier la rentabilité et la viabilité du projet Ekklesia.


L'abbé Gingras s'est fait une raison. « L'église Saint-Jean-Baptiste est l'expression de la foi de nos ancêtres, explique-t-il. Il faut continuer à y prier et à y célébrer. L'église, l'édifice, témoigne aussi du savoir-faire des vieux artisans de chez nous : des charpentiers, des sculpteurs, des doreurs, des céramistes, des peintres, des maçons, et j'en oublie. Ils ont réalisé des prouesses qu'il faut respecter et émuler, si on veut croître en tant que peuple. C'est pour cela qu'il faut restaurer l'église : pour qu'elle continue sa vie religieuse et sa vie culturelle. »

On attend le rapport de Desjardins Marketing en juin 2012 et on espère que la salle Ekklesia pourra accueillir ses premiers galas en 2013.



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R



**Le faubourg,
une histoire
populaire**

www.unehistoirepopulaire.net



Photo Vania Wright-Larin

Travaux de voirie

(MHC) Le réaménagement de la rue Sainte-Claire se poursuit en 2012. De la mi-avril à la fin du mois de juin, des travaux de pavage seront effectués entre la rue Saint-Jean et la rue Richelieu. Par la suite, des travaux débiteront le 22 mai jusqu'au 6 octobre,

de la rue Richelieu à la rue Saint-Réal. En plus de la réfection des infrastructures souterraines, ces travaux de voirie visent à compléter la réalisation du projet de « rue partagée », amorcé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste en 2005.

Campagne « Défendons nos logements sociaux! »

Des locataires s'organisent

Par Nicolas Lefebvre Legault



Les coopératives d'habitation, comme la coop Saint-Gabriel, permettent le maintien des familles dans le quartier et participent à la préservation d'un tissu social fort. Photo: Étienne Grandmont.

Un groupe de locataires du quartier a commencé à se réunir au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour organiser localement la campagne « Défendons nos logements sociaux! ». La peur de perdre des centaines de logements abordables dans le faubourg motive la formation de ce comité spécial voué à la mobilisation des locataires des coopératives du quartier et leurs alliés.

Épée de Damoclès

La menace qui pèse sur les coopératives d'habitation et les autres logements sociaux du quartier est très concrète. Les conventions signées au fil des ans avec le gouvernement fédéral pour la durée des hypothèques commencent à venir à échéance.

Théoriquement, les subventions à l'exploitation et l'aide aux ménages à faible revenu se terminent en même temps que ces conventions. En Estrie, où le processus est déjà commencé, on a observé des hausses de loyer allant de 200 à 300 \$ dans les logements subventionnés. Les plus vieilles coopératives du quartier, comme Saint-Gabriel et l'Archange, seront touchées à court terme puis, petit à petit, c'est 85 % des logements sociaux qui vont y passer. Il s'agit d'éviter de créer un précédent.

Le processus des fins de convention s'étire jusqu'en 2032. Les sommes en jeu sont très importantes pour les locataires et les coopératives, mais mineures pour le gouvernement fédéral. À terme, Ottawa espère « économiser » 1,7 milliard \$ par année à l'échelle du Canada (au Québec, on parle de 394 millions \$). La modestie des sommes en jeu, et le fait que la SCHL est « habituée » de les dépenser depuis longtemps, laissent espérer que le gouvernement fédéral pourra se laisser convaincre de poursuivre son financement du logement social.

Campagne d'information et de pression

Dans les prochaines semaines, un effort particulier sera fait pour rejoindre un maximum de locataires du quartier avec un dépliant produit spécialement pour la campagne. Rien ne sera négligé pour faire signer largement la pétition initiée par le FRAPRU et faire connaître le site de campagne www.defendonsnoslogements.ca. Des actions sont également à prévoir en avril, de même qu'une grande manifestation à Montréal le 27 mai (il y aura un transport organisé).

De plus, des démarches politiques ont été entreprises auprès de la nouvelle députée fédérale néodémocrate de Québec, Mme Annick Papillon, qui a assuré au groupe son soutien. Les élus des autres paliers de gouvernement ont également été informés de la situation et se sont montrés intéressés et attentives au problème.

Joignez-vous à la campagne

La perte de plusieurs centaines de logements abordables dans le quartier Saint-Jean-Baptiste serait catastrophique et signalerait le début de la fin de la mixité sociale du faubourg. Il est encore temps de renverser la vapeur en se mobilisant massivement. Composez le 418-522-0454 pour obtenir plus d'information, pour nous inviter dans votre organisme ou joindre vos efforts à notre mobilisation.

Les gens d'affaires se mobilisent

(NLL) L'Association des gens d'affaires du Faubourg, l'AGAF, est à la croisée des chemins. Les membres de l'association volontaire discutent depuis deux assemblées générales de la possibilité de créer une Société de développement commercial (SDC) dans le quartier. L'idée, qui fait son chemin depuis le retour des Fêtes, a pris une tournure très concrète avec la formation d'un comité provisoire le 27 mars dernier.

« Compte tenu du contexte, on n'a pas vraiment le choix », nous a confié le président de l'Association, Gianni Colarusso. En effet, la Ville de Québec a décidé récemment qu'elle ne négocierait plus avec les associations volontaires à l'avenir. « On avait droit à une subvention pour la promotion des artères commerciales, mais, en plus d'être coupée, il faudra devenir une SDC pour y avoir droit l'an prochain », explique le propriétaire de l'Épicerie européenne. Selon lui, l'objectif de la municipalité est transparent : elle veut que les marchands prennent leurs affaires en main et deviennent autonomes financièrement. « L'avantage de la situation, c'est que ça fait bouger les choses un peu plus et que ça force les gens à se mobiliser », dit-il.

La différence fondamentale entre l'actuelle Association des gens d'affaires et une SDC, c'est que l'adhésion et la cotisation de l'une est volontaire, tandis qu'elle est obligatoire dans le deuxième cas. M. Colarusso souligne que les choses ont évolué depuis l'époque des SIDAC (Société d'initiatives pour le développement des artères commerciales), dans les années 1990. Aujourd'hui, les SDC sont « beaucoup plus souples en ce qui a trait aux cotisations ». Ainsi, si les cotisations d'une SDC sont fixées en

fonction du budget annuel de l'organisation et proportionnelles à la valeur locative de chaque établissement, le CA a le pouvoir de fixer un minimum et un maximum pour que ce soit aussi équitable que possible. C'est la Ville qui prélève la cotisation sous la forme d'une « taxe d'affaires spéciale ».

Selon le président de l'AGAF, la différence ne serait pas si grande entre l'association actuelle et une SDC. Pour transiger avec la Ville, l'AGAF devait déjà regrouper plus de la moitié des commerces de la rue Saint-Jean et ramasser de façon autonome autant d'argent qu'elle en recevait en subvention pour faire la promotion de l'artère commerciale. « Ça va être une bonne chose d'avoir une structure plus solide pour promouvoir non seulement l'artère, mais tout le secteur », croit le commerçant qui ajoute que l'adhésion obligatoire augmentera le rapport de force et la crédibilité de l'association dans ses représentations.

Plusieurs étapes restent à franchir avant la formation officielle d'une SDC. Dans une première étape, le comité provisoire doit négocier avec la Ville les paramètres (par exemple, définir la zone couverte) et ensuite « faire du terrain » pour expliquer le but et les objectifs de la démarche. Une dizaine de propriétaires de commerces, dont Erico, J.A. Moisan, Le Drague et L'Un et l'autre, sont membres du comité provisoire, ainsi qu'une représentante de la Caisse populaire.

Pour en savoir plus sur les SDC, lire la brochure *La société de développement commercial : une force économique*, disponible en ligne à l'onglet « À propos » du site www.reseausdc.com.



Photo: Nicolas Lefebvre Legault

Un nouveau visage à l'AGAF

Depuis le 2 avril, M. Fernand Otis prend le relais de Mme Marie-Noëlle Laprise à titre de directeur général de l'Association des gens d'affaires du Faubourg. M. Otis assurera la transition et accompagnera le comité provisoire dans ses démarches pour créer une SDC.

Gianni Colarusso, président de l'AGAF, profite de l'occasion pour saluer Mme Laprise qui a été à la tête de l'Association pendant quatre ans. « Il faut souligner le travail qu'elle a fait en quatre ans », dit-il, ajoutant que Mme Laprise était fonceuse et n'hésitait jamais à monter au front peut importe le dossier. De plus, fait non négligeable, le membership de l'association a sensiblement augmenté pendant son mandat.

Un mouvement effiloché?

**Neuf étages... trop haut?
Coopératives... sauvegarde d'un quartier?
Justice sociale... quelles futures luttes?
Saint-Jean-Baptiste se cherche...**

Par Malcolm Reid

Début février, 2012

Saint-Jean-Baptiste est un endroit très spécial. C'est le quartier qui a prouvé, je pense, que Québec n'était pas la ville *dull* et provinciale que les autres villes croyaient qu'elle était. C'est une ville de la Révolution tranquille, abritant l'explosion politique et artistique qui caractérisait cette phase du Québec. Le faubourg Saint-Jean a commencé à montrer ce visage vers 1975 et n'a pas démenti sa version des choses depuis. Dans les tableaux de Bill Vincent et de John Cisco, on le voit comme il est, avec ses bars folk et ses vieilles maisons retapées. Et dans les photos d'Annie Lalande, on voit les jeunes familles qui l'habitent, familles d'un, de deux, et même de trois enfants.

Cette bohème à cent mètres de la colline Parlementaire est divisée aujourd'hui et l'histoire de cette division n'a pas été racontée. J'aimerais être le conteur de village qui la raconte. La bataille qui se livre peut s'avérer passagère. Mais je crains qu'elle fasse date : un riche mouvement populaire, bâti au cours de trente ans, et solide jusqu'à avant-hier, pourrait éclater. J'espère que non, mais mieux vaut regarder les signes, et les regarder à temps pour faire des réparations. C'est que ce quartier, comme tout le Québec urbain, fait l'objet de spéculation immobilière.

L'îlot

Il y a un terrain que je regardais tous les matins quand, dans ma trentaine, je prenais mon café à un vieux restaurant du coin, Chez Bernier. Une compagnie du nom de GM Développement vient d'acheter ce terrain, et de planifier un édifice à condos de luxe dessus. Mais cette entreprise connaît le quartier et connaît la force de ses mouvements populaires, de ses mouvements de citoyens, de sa gauche. Alors elle a été ouverte à la proposition de la conseillère municipale de la mettre en contact avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour des négociations. « Nous, me dit Nicolas Lefebvre-Legault, un permanent du Comité populaire, on avait une coopérative d'habitation qui était en formation. Elle cherchait un emplacement, et les terrains commençaient à se faire rares dans le quartier. »

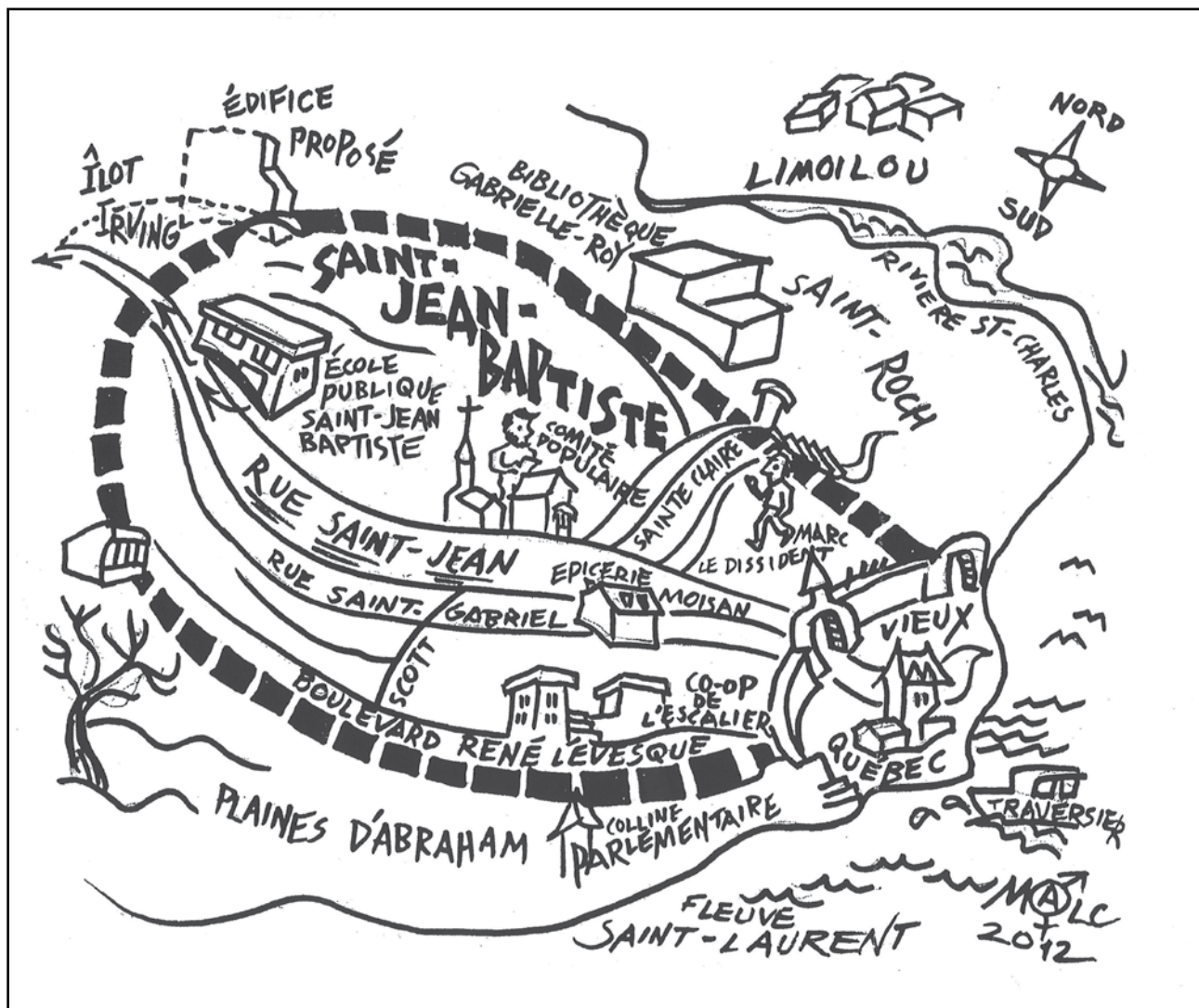
Saint-Jean-Baptiste doit son mouvement populaire à des luttes pour des coops d'habitation. Vers 1975, la moitié de ma rue, la rue Saint-Gabriel, était à la veille d'être démolie par la Ville : une autoroute allait s'y installer. Les résidents se sont formés en coops et ont stoppé la démolition.

Ensuite, des coops se sont installées sur la rue d'Aiguillon, ensuite sur Richelieu, ensuite sur Prévost. Enfin, en 2011, la plus grande coop de notre quartier a ouvert ses portes : la grandiose coopérative L'Escalier, sur René-Lévesque. C'est là qu'habite Nicolas, c'est là que lui et sa copine Nadia élèvent leurs deux filles.

Les négociations entre le « ComPop » et l'entrepreneur se sont avérées fructueuses

« À l'interne, dit Nicolas, on s'est posé la question : Avons-nous un rapport de force suffisant pour arrêter le projet complètement? On a vu que non. À partir de ce moment, nous avons cherché à savoir lesquelles de nos idées pouvaient être acceptées par la compagnie et de quelle manière on pouvait obtenir un projet populaire et écologique. On a persuadé les gens de GM d'inclure notre coopérative pour vingt familles dans le projet et ainsi de favoriser la mixité des fonctions que nous prônons (au niveau de la rue Saint-Jean, il y aurait des commerces et des lieux publics), de faire des toits verts, des jardins et des gazons sur le haut de l'édifice et d'inclure du stationnement pour tous, copropriétaires et coopérateurs. »

« Ils étaient d'accord, ajoute Nicolas, mais c'était donnandonnant. » La concession demandée au mouvement populaire



Une carte imaginative de Saint-Jean-Baptiste, dessinée par Malcom Reid.

était d'accepter un édifice de neuf étages. Le zonage n'en permet que six. Cela ferait un immeuble haut dans la trame de Saint-Jean-Baptiste, qui n'a que quelques géants comme ça, parsemés parmi ses maisons du XIXe et du début XXe. « Le projet semblait aller de l'avant avec ou sans nous. Alors on s'est dit : « C'est pas parfait, c'est un compromis, mais ça permet du logement coopératif sur le site. Et on a accepté le compromis. »

Dès lors, les gens de la coopérative, baptisée La Face cachée, se sont mis à compter sur le ComPop pour les mener à bon port. Pendant l'année de préparatifs, la question a été discutée dans le Comité populaire et dans son journal *L'Infobourg*. La majorité a accepté la logique de Nicolas et du principal négociateur du Comité, Mathieu Houle Courcelles. Ces deux jeunes hommes sont la relève du leadership de gauche dans notre quartier. Tous deux sont fils de militants de causes populaires à Montréal et à Québec. Nicolas est de philosophie libertaire, anarchiste, mais en tant qu'organisateur communautaire, il est un homme pragmatique.

À l'intérieur du Comité, cependant, le débat a été houleux. Marc Boutin, un des fondateurs du Comité, a tranché dès qu'il a vu le chiffre de neuf étages : « C'est ahurissant! C'est pas intégré à l'échelle du quartier, c'est pas convivial, c'est pas beau! » Pendant 25 ans, Marc a été la voix de ce Comité dans ses points de presse et ses manifestations. Il est devenu père et grand-père dans le Faubourg. Il a perdu des batailles, il a gagné des batailles. Il a mis de l'eau dans son vin parfois, il s'est montré intransigent d'autres fois. Il a aussi écrit dans le journal des causes populaires *Droit de parole*. Architecte et docteur en géographie, il a des racines philosophiques plus marxistes et sartriennes, mais lui aussi est imprégné de pragmatisme. Souvent, il fait un dessin d'architecte dans une campagne pour montrer comment il voudrait que la ville se construise.

Leader, majoritaire le plus souvent, il se retrouvait cette fois dissident dans le dossier de la coopérative La face cachée. Il était appuyé par son camarade Gilles Simard, auteur de la récente autobiographie *Le coeur enveloppé*. Il était appuyé par Bernard Grondin, grand conteur populaire de Saint-Jean-Baptiste, conteur traditionnel et habitant de coop. Tous étaient ahuris

par la perspective d'un gros bloc montant dans l'air sur le terrain, baptisé îlot Irving à cause d'une station de gaz qui y était située à une autre époque. Se dressant là, coupant la vue sur les grands couchers du soleil de Saint-Jean-Baptiste, mauves et roses :

« N'oublions pas, notre mouvement n'a jamais été uniquement pour l'habitation sociale. Le respect de l'échelle de nos quartiers, de leurs traditions, de leur beauté, a toujours été là », disait Marc. Mais ne pouvant pas persuader les autres, ne trouvant pas de projet mitoyen entre les deux options, il s'est plié à la majorité. Le mouvement des citoyens vivait un gros split.

Et puis...

Et puis, un jour de décembre, des affiches sont apparues sur les poteaux de Saint-Jean-Baptiste : « Voici ce qui va venir s'implanter dans notre quartier. » Un dessin par-dessus une photo montrait une grosse plaque bloquant la vue sur les Laurentides que l'îlot avait toujours offerte. « Nous disons NON ». Les affiches venaient d'un groupe anonyme et spontané, animé disait-on par un dentiste du coin de l'îlot Irving, un groupe inconnu de Marc, et inconnu du Comité populaire. Les citoyens ont réagi immédiatement. L'édifice compromis est devenu un enjeu chaud. Soudain, Marc et Gilles ont vu leur option retrouver des chances de l'emporter. Ils ont signé le registre de la Ville de Québec ouvert par ces nouveaux protestataires pour demander un référendum sur la question. Et bientôt, le référendum était octroyé. Une campagne a fait rage. Marc a publié un numéro de *Droit de parole* où les objections à l'édifice étaient en vedette, et la place de la coopérative dans le projet était minimisée. *L'Infobourg* a publié un numéro où les deux options avaient leur plaidoyer. Mais le « oui » au projet était néanmoins la position officielle du Comité.

Vint le vote

Le vote approchait, Marc agissait comme le conseiller en chef au porte-parole officiel des forces du non, Louis Doyle, un fonctionnaire provincial. Louis et sa femme Lucie sont résidents du secteur depuis de longues années et citoyens actifs. Et puis arrive le vote, le dimanche 5 février 2012, à l'auditorium de l'école

Suite à la page suivante